

PARTAGE

L'ESSENTIEL 2018

Résumé du Rapport d'activités

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'évolution de notre monde ne porte pas toujours à l'optimisme mais nous avons choisi ensemble de cultiver l'espoir et de préparer un avenir solidaire en venant en aide à des enfants démunis dans différentes parties du monde.

En France, le contexte a été difficile pour la générosité du public et la vie associative. Grâce à la fidélité de ses marraines, parrains, donatrices et donateurs, mécènes et légataires, et au travail de ses équipes et de ses bénévoles, PARTAGE a pu traverser sereinement cette période d'incertitudes économiques et fiscales.

2018 a été une année de renforcement pour notre association. Nous avons adopté un Plan d'Orientation Stratégique qui marque notre souhait de nous développer pour venir en aide à davantage d'enfants et de façon toujours plus efficace.

Le Rapport d'activités vous donnera le détail de nos engagements et de nos réalisations pour chacune de nos associations partenaires.

2019 verra une série de changements dans la direction de notre association. Nicolas Lenssens, notre directeur général, part en Colombie. Nous le remercions chaleureusement pour ces années passées à la direction de notre association et nous lui souhaitons un fructueux travail au service des migrants dans ce pays.

Pour ma part, conformément à nos statuts, je quitterai le conseil d'administration après 22 ans de présence et 4 ans de présidence. J'ai été heureux d'assurer cette mission et je remercie toute l'équipe et tous les membres du Conseil d'administration pour leur collaboration généreuse, en particulier les membres du bureau, Isabelle Trouseau-Magny, vice-présidente, Alain Gayet, trésorier, et Edgard Moscherosch, secrétaire. Je suis confiant dans la nouvelle équipe qui se met en place et qui conduira PARTAGE dans les années à venir.

Notre association a développé depuis 45 ans un modèle original et pertinent de solidarité internationale en alliant l'aide au long cours à travers le parrainage d'enfants et l'appui à des associations locales autonomes. Nous sommes fiers de cette relation de confiance et de respect avec nos partenaires sur les divers continents ainsi qu'avec les femmes, les hommes et parfois les enfants et les jeunes qui nous soutiennent en France. Nous sommes aussi heureux de voir nos partenaires collaborer dans le réseau Lamako pour échanger leurs idées et leurs bonnes pratiques au service des enfants du monde.

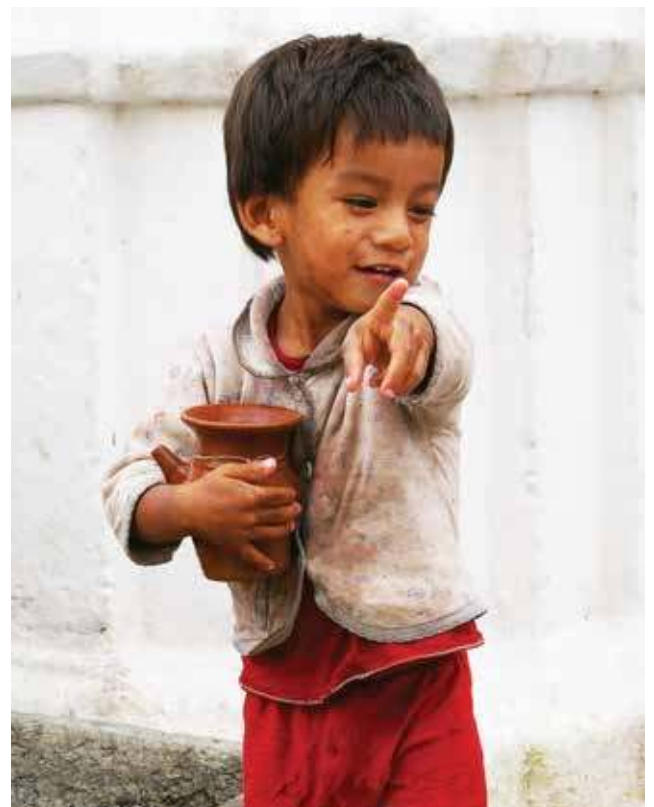
Je suis convaincu que ce mode de relation est la voie de

l'avenir et que PARTAGE apporte sa pierre, modeste mais indispensable, à la construction de ponts entre des peuples éloignés géographiquement et différents culturellement, mais de plus en plus en lien et en interaction. Parrainer les enfants dans le besoin, leur apporter un soutien matériel et éducatif reste une urgence et, dans les années à venir, PARTAGE continuera son engagement déterminé dans ce sens, avec vous et grâce à vous.

Christian RENOUX
Président de PARTAGE

SOMMAIRE

- 2 Mot du Président
- 3 Présentation de PARTAGE
- 4 Nos missions sociales
- 6 Les ressources et les emplois
- 7 Principaux postes du bilan 2018
- 7 Transparence financière



PRÉSENTATION DE PARTAGE

Aider les enfants du monde à grandir dignement

Reconnue d'utilité publique, PARTAGE est une association de solidarité internationale aconfessionnelle et apolitique. Créée en 1973 pour venir en aide aux enfants victimes de la guerre du Vietnam, PARTAGE soutient des projets de développement auprès des enfants les plus défavorisés.

NOTRE MISSION

Nous soutenons des actions qui permettent de lever les freins au développement global de l'enfant, afin qu'il puisse être éduqué, soigné, protégé, tout en accompagnant le développement de sa communauté. PARTAGE travaille dans 4 domaines d'actions : **éducation, santé et alimentation, protection contre les abus et développement communautaire.**

NOTRE ACTION

PARTAGE a choisi d'apporter un appui aux associations locales expertes d'aide à l'enfance. Leurs connaissances des besoins des enfants qu'elles côtoient chaque jour, garantissent que les actions menées répondent au mieux aux réalités du terrain et aident efficacement les enfants et leur communauté dans le respect de leurs droits fondamentaux.

Notre action est essentielle car c'est aujourd'hui qu'il faut

agir pour offrir un avenir, demain, aux enfants les plus défavorisés du monde. En s'inscrivant dans la durée, elle permet de changer des destins. Enfin, elle vise l'enfant mais bénéficie à l'ensemble de sa communauté.

NOS VALEURS

Le **partage** est la notion fondatrice de notre association et de notre réseau de solidarité où chacun donne et reçoit. C'est un réseau d'échanges, de fédération d'énergies, de compétences et d'**engagements** de chacun. PARTAGE favorise une dynamique commune entre tous les membres de son réseau international de solidarité : les parrains, les donateurs, les bénévoles, les entreprises partenaires, les associations locales, et bien sûr, les enfants et leurs communautés.

Chaque action de terrain entreprise est fondée sur l'**écoute** des besoins des enfants et de leurs communautés. À notre sens, le **respect** de la culture et de l'environnement des enfants est une valeur fondamentale.

Notre réseau de solidarité est avant tout à visage humain, entre des personnes qui se connaissent, qui sont en lien. Le parrainage, notamment, repose sur cette connaissance mutuelle et réciproque entre les parrains et les enfants bénéficiaires.

PARTAGE EN CHIFFRES

45 ANS D'EXISTENCE

près de 800 000 BÉNÉFICIAIRES

29 PARTENAIRES LOCAUX

dans 20 PAYS

20 000 PARRAINS & DONATEURS

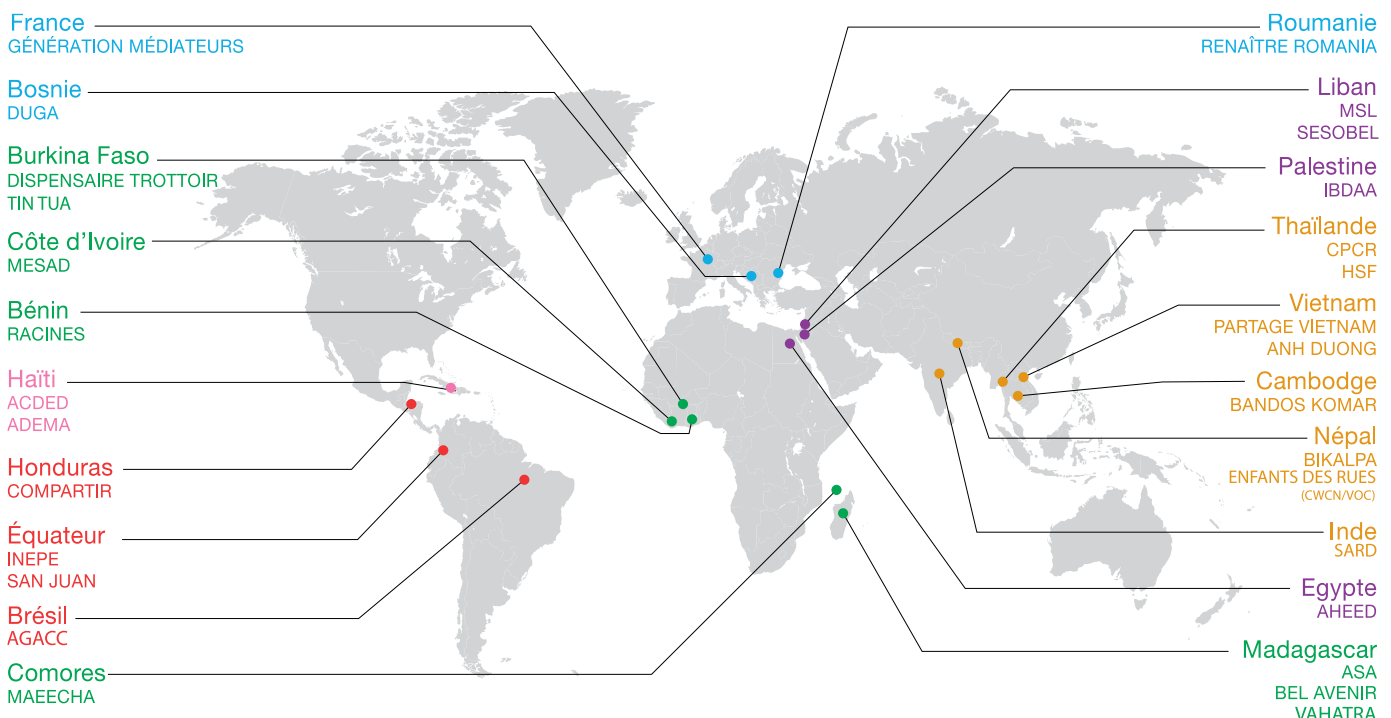
14 ASSOCIATIONS AFFILIÉES

plus de 300 BÉNÉVOLES

Conseil d'Administration 12 MEMBRES

22 SALARIÉS (en ETP)

8.8M€ de BUDGET



NOS MISSIONS SOCIALES

L'année 2018 a été marquée par la fierté de fêter ensemble les 45 ans de PARTAGE aux côtés des enfants du monde. Elle a également été une période de consolidation et de transition pour PARTAGE, dans un contexte financier délicat pour les associations, mais aussi et surtout au niveau de nos projets sur le terrain comme de nos actions de sensibilisation en France.

AVEC NOS PARTENAIRES

Le nouveau plan stratégique 2018-2022 a réitéré la volonté de PARTAGE de renforcer son travail d'accompagnement de ses partenaires.

Plans triennaux :

Les premiers plans triennaux 2016-2018 se sont achevés avec une majorité de nos partenaires (21 au total) et il a été possible, durant cette année, de réaliser un bilan des actions menées afin de nous permettre d'améliorer les modalités d'accompagnement, nos outils ainsi que les trames de documents existants. En fin d'année, l'ensemble des associations partenaires a pu commencer à travailler sur les nouveaux formulaires des prochains plans triennaux 2019-2021.

Missions exploratoires et ouverture de nouveaux partenariats :

Pour commencer, un partenariat s'est concrétisé avec l'ONG VAHATRA à Madagascar, une association malgache qui a pour mission d'améliorer durablement les conditions de vie des familles vulnérables de la région d'Antsirabe.

En mars, une mission a été réalisée à Ouagadougou auprès de l'ONG KEOOGO afin de valider le démarrage d'une première phase de collaboration. Cette association est engagée dans la défense des droits de l'enfant et dans la protection des enfants en situation vulnérable notamment ceux vivant dans la rue. Suite à cette mission, un premier projet a été cofinancé par PARTAGE et une mission de validation du partenariat devrait avoir lieu courant 2019.

Le débat lancé lors de l'Assemblée Générale a notamment exposé la problématique des mineurs isolés sur l'île de Mayotte. De ces échanges a émergé l'idée de soutenir des actions en faveur des enfants migrants et une étude de faisabilité sera réalisée en 2019 afin de valider la pertinence de soutenir un projet à Mayotte.

Enfin, une étude prospective a été réalisée sur l'Afrique de l'Ouest pour définir un pays où PARTAGE pourrait intervenir à moyen terme. Le pays retenu est la Guinée et une mission sera menée courant 2019/2020.

Désengagement et fin de partenariat :

Deux désengagements ont été finalisés. PARTAGE a fermé son antenne locale au Vietnam au mois de mars après 45 ans d'activité dans la région d'Ho Chi Minh Ville. Cette décision stratégique a fait suite à un bilan positif des actions menées sur le terrain pendant toutes ces années, une amélioration du contexte en milieu urbain ainsi que le développement d'un partenariat avec une autre ONG locale en zone rurale.

En octobre, le partenariat avec l'ONG ivoirienne le MESAD a pris fin. Ce désengagement a été réalisé suite à une mission d'évaluation externe exécutée en 2017. Les sept années de partenariat auront permis de mener des actions

dans deux écoles de deux quartiers défavorisés d'Abidjan (construction et réhabilitation de salles de classe, de latrines, de points d'eau potable, mise en place d'activités périscolaires, formation des enseignants).

Suivi/évaluation :

L'équipe du Département des programmes a réalisé des missions de suivi auprès de vingt partenaires, dont trois missions croisées (missions effectuées par un responsable de suivi différent de celui en charge du partenariat sur des aspects spécifiques du projet soutenu par PARTAGE) dans quinze pays.

Cinq missions de suivi financier ont été réalisées dans quatre pays dont deux effectuées par le Directeur administratif et financier de PARTAGE et trois par un bénévole de compétence de l'association AGIR ABCD (Actions de Bénévoles pour la Coopération et le Développement).

Enfin, le Directeur Général a effectué trois visites institutionnelles auprès de partenaires dans deux pays, au Cambodge et en Equateur.

PARTAGE a développé ses outils de suivi-évaluation et piloté deux évaluations externes menées par des consultants, l'une auprès de notre partenaire roumain RENAITRE et la seconde auprès de notre partenaire cambodgien BANDOS KOMAR. Ces évaluations conduites conjointement entre PARTAGE et les partenaires locaux ont permis d'évaluer la qualité des actions menées sur le terrain mais aussi d'émettre des recommandations pour la réalisation des prochains projets.

Deuxième appel à projets legs :

PARTAGE, pour la seconde année consécutive, a lancé, auprès de ses partenaires, un appel à projets grâce à des financements provenant de legs reçus courant 2018. Trois projets ont été retenus, au Brésil, en Equateur et en Palestine, pour un montant global avoisinant les 90 000 €.

AVEC NOS MARRAINES ET NOS PARRAINS

Dans notre souhait de toujours améliorer nos relations mutuelles, nous avons développé nos contacts téléphoniques avec nos parrains et marraines à différents moments de leur parrainage et mis en place un pôle spécialement dédié à l'accueil des nouveaux parrains.

Du côté de nos partenaires, ceux-ci ont, pour la première fois, réalisé un album photos en début d'année et une vidéo de Noël à l'attention de tous les parrains et marraines dont nous disposons de l'adresse mail. L'objectif était double : utiliser un moyen de communication économique et plus moderne et permettre une immersion au plus près des enfants. Les retours enthousiastes ont dépassé nos attentes et motivé les enfants à recommencer l'an prochain.

Deux missions consacrées au suivi du parrainage ont eu lieu : l'une en Haïti, auprès de notre partenaire ADEMA, l'autre au Cambodge auprès de BANDOS KOMAR. Ces missions ont permis d'appuyer l'équipe locale dans sa mission de sensibilisation au parrainage des enfants, des enseignants et des familles bénéficiaires afin qu'ils comprennent et s'approprient les grands principes du parrainage de PARTAGE.

LA VIE ASSOCIATIVE

Cette année, l'accent a été mis sur l'importance d'être parrain ET adhérent. Ce double engagement des parrains

et marraines est un moyen important de renforcer la vie associative, les adhérents ayant le droit de vote pour participer aux grandes décisions. De plus, celui-ci permet à PARTAGE de mener des actions de sensibilisation sur les questions des Droits de l'Enfant et de la solidarité internationale, faisant ainsi entendre leur voix en faveur des enfants défavorisés.

La nouveauté a pris forme dans l'organisation d'une table-ronde, à la suite de l'Assemblée Générale, amenant la parole d'experts et ouvrant les échanges sur la thématique « Enfants migrants : quelle protection ? Quel avenir ? ». Cette prise de parole s'inscrit dans la mission de PARTAGE de faire respecter et évoluer les droits de tous les enfants.

L'IMPACT DU PLAIDOYER

La participation active de PARTAGE à des réseaux de plaidoyer et de mobilisation a contribué à des avancées concrètes sur l'augmentation et l'amélioration de la qualité de l'aide au développement et à la promotion des Droits de l'Enfant. Le partenariat mondial pour l'éducation et le lancement des « Champions de l'éducation » par l'Agence Française de Développement et la Coalition Éducation, ont particulièrement marqué cette année 2018.

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

En novembre 2018, les actions de sensibilisation se sont concrétisées par la réalisation de l'événement national « Cantines du monde », commun à l'ensemble du réseau bénévole, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant.

Nous avons pu compter sur le soutien de chefs ambassadeurs de renom : Pierre-Sang Boyer, Régis et Jacques Marcon, et Cédric Boutroux.

Au total, 2250 personnes ont été sensibilisées, dont 700 enfants et jeunes, au cours de 16 événements. RDV sur www.cantinesdumonde.org

LES BÉNÉVOLES AU SIÈGE

PARTAGE a vu la naissance d'une antenne locale bénévole dans l'Oise, un changement majeur pour l'organisation des événements locaux et qui permet à l'équipe du siège de se recentrer sur sa mission au niveau national et international.

Cette année, six bénévoles réguliers sont venus au siège, une à deux demi-journées par semaine tout au long de l'année, afin de mener à bien des missions. Leur appui est précieux. Nous avons renforcé leur accompagnement et la formation des nouveaux bénévoles.

LE DIGITAL

Le nouveau site internet a vu le jour cette année : plus moderne, plus épuré, plus lisible et accessible depuis tout support. De plus, le travail d'animation et de promotion de notre page Facebook a porté ses fruits : 15 500 personnes étaient abonnées en fin d'année 2018.

LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Cette année fut fructueuse grâce à la fidélité de nos parrains, à la générosité des donateurs, l'arrivée de legs exceptionnels et la signature d'un partenariat avec le réseau des centres Pare-Brise New Deal.

Au niveau des ressources liées au parrainage, si la mobilisation de nouveaux parrains dans la rue a été positive, notre dernière campagne TV n'a pas remporté le succès escompté. Nous avons commencé l'année avec un retard important par rapport à nos objectifs. A cela s'est ajouté un nombre important d'arrêts de parrainage, suite aux récentes mesures fiscales (hausse de la CSG, fin de l'ISF, manque d'informations sur le prélèvement à la source...). Toutefois, et fort heureusement, malgré un contexte économique et social morose, la grande majorité de nos parrains, anciens et récents, témoignent de leur fidélité et assurent la pérennité des actions de nos partenaires. Plus de 30 % d'entre eux ont ainsi accepté d'augmenter le montant de leur engagement, suite à notre deuxième campagne d'appels téléphoniques.

LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

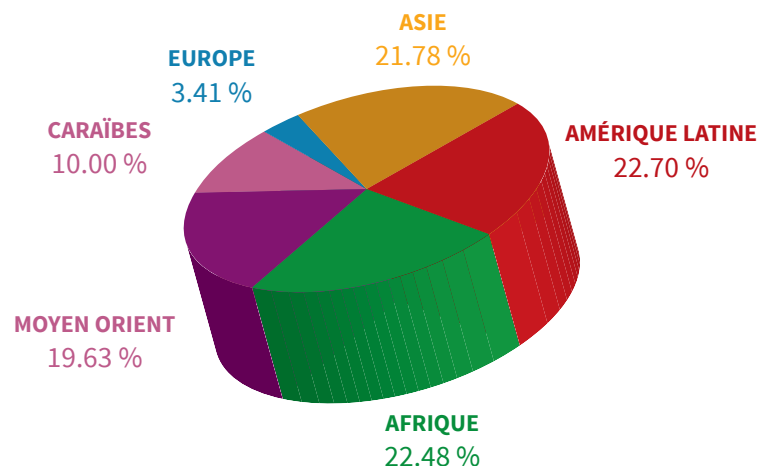
Cette année a été l'occasion de continuer le travail de révision de nos procédures administratives et financières ainsi que de poursuivre nos efforts constants d'optimisation des coûts, notamment en renégociant des contrats ou internalisant certaines tâches confiées jusqu'à présent à des prestataires externes.

Un vaste chantier de modernisation des outils informatiques a été initié et plus particulièrement, le remplacement de notre logiciel métier devenu obsolète.

La mission de notre Commissaire aux Comptes prenant fin cette année, une procédure d'appel d'offre restreint a été initiée fin février 2018 afin de proposer un successeur. Le cabinet Deloitte a été retenu et sa nomination approuvée par l'Assemblée Générale.



RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR CONTINENT



LES RESSOURCES ET LES EMPLOIS

1. Le modèle économique : les ressources

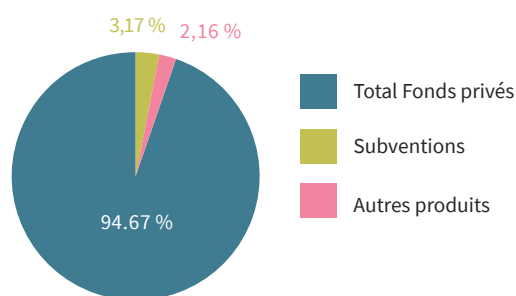
Les Ressources de PARTAGE proviennent à plus de 94 % de Dons privés (particuliers ou entreprises), qui garantissent à l'Association une totale indépendance dans le choix de ses actions et de ses partenaires.

Les ressources sont composées :

- De Fonds Privés (94,67 %) constitués des Produits de la Générosité du Public (Parrainages, Dons et Legs, représentant au total 79,40 %), du Report des Ressources affectées issues de la générosité et non encore utilisées des exercices antérieurs, et d'autres Fonds Privés (Mécénat) pour 1,26 %.
- D'autres produits (2,16 %), constitués de ressources diverses affectées au fonctionnement, comme les cotisations, abonnements, ventes diverses, produits financiers et exceptionnels, reprise de provisions sur l'exercice.
- De subventions à hauteur de 3,17 %.

Nous avons également bénéficié en 2018, grâce à notre réseau de bénévoles et de partenaires, de contributions volontaires en nature et de prestations en nature, que nous avons valorisées pour un total de 42 030 €.

NATURE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE 2018



Source : CER 2018

2. Extrait du compte emploi des ressources

2.1. Emplois et Ressources globales

EMPLOIS	Emplois de 2018 = compte de résultat (1)	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2018 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2018 = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2018 (4)
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		-181
1 - Missions sociales	5 734	5 509	1 - Ressources collectées auprès du public	7 006	7 006
2 - Frais de recherche de fonds	921	915	2 - Autres fonds privés	111	
3 - Frais de fonctionnement & autres charges	366	220	3 - Subventions et autres concours publics	280	
		6 645	4 - Autres produits	132	
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	7 021		I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	7 529	
II - Dotation aux provisions	7		II - Reprise de provisions	58	
III - Engagement à réaliser sur ressources affectées	1 615		III - Report des ressources affectées non encore utilisées des exercices antérieurs	1 236	
			IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public (cf tableau des fonds dédiés)		-379
IV - Excédent de ressources de l'exercice	181		V - Insuffisance de ressources de l'exercice	0	
V - Total général	8 824		VI - Total général	8 824	6 627
V et VI - Financement d'immobilisations sur l'exercice		-28			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		6 617	VI - Total des Emplois financés par les ressources collectées		6 617
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		-171

Les colonnes 1 et 2 du C.E.R constituent un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du Compte de Résultat.

Les colonnes 3 et 4 du C.E.R ont pour objectif d'affecter par type d'emplois les ressources collectées auprès du public et utilisées sur l'exercice (colonne 3), et de suivre la consommation des seules ressources issues de la générosité du public, y compris celles des exercices antérieurs (colonne 4).

2.2. Affectation par type d'emplois des seules ressources collectées auprès du public, et utilisées sur 2018

- 5 509 K€ ont été utilisés en Missions Sociales, soit 82,91 %.
- La grande majorité des ressources collectées auprès du public est affectée au financement direct (transferts de

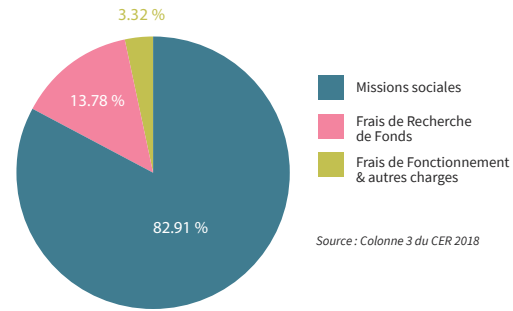
fonds) de nos partenaires, qui mettent en place les actions au bénéfice des enfants, ainsi qu'au suivi et audit de nos programmes.

Une petite partie (de l'ordre de 1,34 %) est affectée aux

actions de sensibilisation en France et au développement du réseau international.

- 915 K€, soit 13,78 %, ont été utilisés en Frais de Recherche de Fonds, qui intègrent les frais d'Appel à la Générosité du Public et le Traitement des Dons.
- 220 K€ ont été affectés en Frais de Fonctionnement et Autres Charges (Information et Communication, Charges Financières et Exceptionnelles), soit 3,32 %.

AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC UTILISÉES SUR 2018



PRINCIPAUX POSTES DU BILAN 2018

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2018

ACTIF	MONTANT EN K€	PASSIF	MONTANT EN K€
Actif immobilisé	408	Fonds associatifs	1 220
Actif circulant	2 917	Provisions	38
		Fonds dédiés	1 615
		Dettes	452
Total général	3 325	Total général	3 325

L'Actif Immobilisé est composé des Immobilisations corporelles et incorporelles, pour un total net de 408 K€.

L'Actif Circulant de 2 917 K€ est constitué :

- de créances diverses pour 459 K€ ;
- des disponibilités (Trésorerie) de l'Association, de 337 K€ ;
- d'un montant total de placements de 2 122 K€, correspondant aux Fonds Associatifs de PARTAGE ne nécessitant pas un degré immédiat de disponibilité.

Les Fonds Associatifs de PARTAGE sont composés :

- des Fonds Propres de l'Association comprenant une Réserve Statutaire de 2 K€ et le Résultat de l'exercice en instance d'affectation d'un montant de 181 K€ ;

LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE

Les comptes annuels de l'association sont établis avec le maximum de rigueur et de transparence par le Département Administratif et Financier de PARTAGE.

Ils sont contrôlés chaque année par un expert-comptable indépendant.

Conformément à nos statuts, un Commissaire aux comptes, désigné par l'Assemblée Générale des adhérents, procède à un audit des comptes annuels de l'association qui donne lieu à un rapport certifiant la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes de l'exercice.

« Toutes les informations de ce document sont issues du Rapport Annuel de l'année 2018, disponible au 1er juillet 2019 sur le site Internet de PARTAGE (www.partage.org) ou sur simple demande écrite. »

- De la Réserve pour projet associatif d'un montant de 1 037 K€.

Les provisions pour risques et charges comprennent une provision pour engagement de retraite d'un montant de 38 K€.

Les Fonds Dédiés de 1 615 K€ enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers ou à l'initiative de l'organisation, à des projets définis préalablement (Programmes) et qui n'a pu être encore utilisée conformément à l'engagement pris par l'Association.

Les Dettes (Fournisseurs, Sociales, Fiscales, Diverses) représentent 452 K€.

Les réserves doivent permettre de prémunir l'association d'éventuelles difficultés de trésorerie et de financer les projets votés par l'assemblée générale dans le cadre des Plans d'Orientation Stratégique.

Au 31 décembre 2018, le Fonds de roulement (Fonds propres + dettes à long terme - immobilisations nettes) est de 811 975 € et représente 4,21 mois de fonctionnement courant.

L'objectif à terme doit être que, par l'augmentation des fonds propres (en particulier de la Réserve), le Fonds de roulement de l'association représente 6 mois de fonctionnement courant (hors transferts aux programmes).

PARTAGE est agréée par le Comité de la Charte du Don en confiance, un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public (www.comite-chartre.org).



Par ailleurs, la Cour des comptes, dans le cadre des dispositions du code des juridictions financières, peut à tout moment contrôler la gestion de l'association et l'usage fait des fonds collectés auprès du public.

Les sommes collectées bénéficient à votre filleul et à l'ensemble des enfants pris en charge par nos partenaires.



Agir avec Partage pour les enfants du monde

Parrainer

Je parraine un enfant.

À partir de 30 € par mois.

Je parraine une action.

À partir de 25 € par mois.

Je joins un chèque correspondant au 1^{er} versement et recevrai sous peu mon dossier de parrainage.

Faire un don

Je fais un don régulier de€ par mois.

Je joins un premier règlement par chèque (minimum 8€ par mois).

Je fais un don ponctuel de€.

Je joins un chèque à l'ordre de PARTAGE.

Merci de votre engagement à nos côtés !

Adhérer

Je paie ma cotisation annuelle et deviens adhérent(e) de PARTAGE.

Je joins un chèque de 25 € à l'ordre de PARTAGE.

Je m'abonne au journal de l'association, PARTAGE Témoigne, et participe ainsi à sa diffusion.

12€ par an. Je joins un chèque à l'ordre de PARTAGE.

Agir autrement

J'envisage de faire un legs, une donation ou une assurance-vie au bénéfice de PARTAGE.

Je souhaite être informé(e) sur le partenariat d'entreprise ou le mécénat.

Je veux m'impliquer bénévolement.

Je désirerais être contacté(e) à ce sujet.

Vos dons sont déductibles de vos impôts ! Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts de 66 % du montant de vos dons à PARTAGE, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable.

M. M^{me}

Raison sociale

Nom

Prénom

Adresse complète

Code postal Ville

Pays

Téléphone

Email

Votre référence PARTAGE, si vous nous soutenez déjà

J'accepte de recevoir des informations de la part de PARTAGE par email.

PARTAGE s'engage à ne pas louer ou échanger vos coordonnées à d'autres organismes.

Merci de remplir ce coupon et de nous le retourner, le cas échéant, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de PARTAGE en fonction de votre choix, à :

PARTAGE,
40 rue Vivenel, BP 70311
60203 Compiègne Cedex

 **Partage**
avec les enfants du monde

